



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010

**Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 2008-2009
et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-neuvième
Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient**

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1-2
II. SUITE DONNÉE AUX PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT	3-5
III. SYNTHÈSE DES AUTRES ACTIVITÉS CONDUITES EN 2008-2009	6-50

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. Introduction

1. Les 30 pays membres de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient représentent 10 pour cent de la population mondiale et 6 pour cent de la population active agricole mondiale et contribuent au produit intérieur brut mondial à hauteur de 5 pour cent environ. Néanmoins, en 2005-2007, la région comptait quelque 93 millions d'habitants souffrant de la faim, soit 10 pour cent environ du nombre total de personnes touchées par la faim dans le monde. En 2000-2002, le nombre de personnes sous-alimentées dans la région était estimé à 88 millions.

2. Comme le montre le tableau 1, d'énormes disparités existent entre les pays de la région, en termes de gravité et de prévalence de la sous-alimentation et de progrès accomplis au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la lutte contre la faim. Quelque 80 pour cent des les habitants sous-alimentés de la région vivent au Pakistan, en Iraq, en Afghanistan, au Soudan, en Somalie et au Yémen. Toutefois, il convient de noter que dans plus de la moitié des pays de la région, la proportion de personnes sous-alimentées n'atteint pas 5 pour cent de la population totale.

II. Suite donnée aux recommandations de la vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

3. Recommandations d'ordre général

a) Fournir, en collaboration avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), l'appui technique nécessaire à la lutte contre la maladie de la rouille noire du blé dénommée Ug99;

La FAO a lancé son Programme mondial sur la rouille du blé en juillet 2008 pour compléter les efforts consentis par ses partenaires de recherche dans l'Initiative mondiale de N. Borlaug contre la rouille du blé. Dans le cadre de ce programme, couvrant 29 pays, y compris au Proche-Orient, la FAO joue un rôle de chef de file en aidant les gouvernements à se préparer à lutter contre l'Ug99.

b) Poursuivre ses efforts en vue de la création de la Commission de la santé animale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (AHCNENA);

Deux réunions de suivi se sont tenues au Caire. Les participants ont recommandé que chaque pays membre fasse don d'un montant minimum de 10 000 USD et que l'on procède à l'établissement d'un réseau d'information et d'une base de données sur les maladies animales ainsi qu'à la publication de rapports trimestriels sur l'influenza aviaire.

c) Aider les pays à accroître leurs investissements dans le secteur de l'agriculture.

Des études de cas nationaux sur les investissements dans le secteur agricole ont été préparées pour l'Égypte, le Maroc et le Soudan.

4. Table ronde consacrée aux incidences du changement climatique sur l'agriculture dans la région du Proche-Orient

d) Épauler la formulation de stratégies et de plans d'atténuation des effets de la sécheresse et d'alerte rapide;

Un atelier régional sur *la gestion de la sécheresse et la planification préalable dans la région*, s'est tenu en novembre 2008. L'appui a également comporté: une action de renforcement des capacités en Syrie pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la sécheresse; le

lancement d'un plan d'atténuation des effets de la sécheresse en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza; et, dans le reste de la région, la promotion de l'inclusion de mesures relatives à la sécheresse dans le cadre de divers projets en cours.

Un manuel de *directives pour l'atténuation des effets de la sécheresse et la planification préalable* a été produit par le bureau régional de la FAO et largement distribué dans la région.

e) Préparer des études concernant les effets potentiels du changement climatique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les ressources naturelles;

Un groupe de travail multidisciplinaire de la FAO a réalisé une étude sur les effets probables du changement climatique dans la région et préparé un document de conception relatif à un projet multidisciplinaire régional, centré sur les mesures d'adaptation et d'atténuation, pour y faire face.

f) Aider les pays membres à promouvoir des pratiques susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre;

La FAO a activement participé à une série de réunions prônant des politiques et des pratiques susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à savoir: la réunion du Secrétariat pour la stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) au Caire, précédant l'ouverture du centre régional de prévention des catastrophes; la réunion SIPC à Djeddah, dont l'objectif était l'élaboration d'une stratégie arabe pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci; et, toujours au Caire, le Comité permanent interorganisations sur le changement climatique.

g) Collaborer avec les organisations internationales, régionales et nationales concernées afin d'améliorer l'utilisation des outils d'évaluation de l'impact des conditions météorologiques sur les cultures;

La FAO a conduit, en collaboration avec la Banque mondiale et le gouvernement marocain, une étude concernant *les effets du changement climatique sur l'agriculture du Maroc au cours du XXI^e siècle*.

h) Apporter une assistance technique aux pays membres pour étudier la façon dont les petits producteurs agricoles pourraient tirer parti des possibilités offertes dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (y compris la taxe sur le carbone);

La FAO et plusieurs autres institutions des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec les autorités égyptiennes et jordaniennes à la mise en œuvre d'un programme conjoint sur la gestion des risques liés au changement climatique, qui est conçu pour aider les deux pays à atténuer ces risques, sans perdre de vue la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ni la préparation de la prochaine phase du Protocole de Kyoto.

i) Promouvoir l'intégration de la préparation au changement climatique, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre la désertification dans les programmes et activités de gestion des ressources naturelles de la région.

Ces questions ont été traitées dans le document de conception multidisciplinaire précédemment mentionné.

5. L'agriculture du Proche-Orient à l'horizon 2050: perspectives et enjeux

j) Faire en sorte que les futures études analysent divers scénarios possibles et leurs incidences sur la région;

La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale et le FIDA, a réalisé une étude approfondie sur *le renforcement de la sécurité alimentaire dans la région*.

k) Aider les pays membres à réaliser des études sur leur secteur agricole à l'horizon 2030 ou 2050;

La FAO a aidé l'Égypte, l'Arabie saoudite et le Yémen à formuler des stratégies pour l'alimentation et le développement agricole à l'horizon 2015-2030, reposant sur une évaluation approfondie des perspectives à long terme dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture.

l) Organiser des consultations d'experts sur les principales questions de politique générale liées à l'expansion rapide de l'utilisation des bioénergies;

En juin 2008, la FAO a organisé un atelier régional sur *l'expansion des biocombustibles et la flambée des prix des denrées alimentaires et leurs incidences sur les politiques agricoles et alimentaires*, qui a rassemblé des représentants de 12 pays. De plus, la FAO a organisé un colloque régional sur *les oléagineux pour la production d'énergie et la valorisation des terres marginales et des ressources hydriques*, à Louxor, en Égypte, en février 2009.

m) Faciliter l'analyse des tendances sectorielles pour actualiser les plans de lutte contre les maladies, conformément aux rapports et aux données statistiques établis par la FAO;

La FAO a établi des unités décentralisées du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) à Beyrouth (pour le Moyen-Orient/États riverains du Golfe persique) et à Tunis (pour l'Afrique du Nord) et élaboré et mis en œuvre un plan d'action destiné à préparer et lancer des interventions en cas de grippe aviaire hautement pathogène dans la région. Ce plan d'action constitue un cadre pour des stratégies améliorées et coordonnées de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène, grâce à des activités conduites en réseau, notamment les réseaux de laboratoires, d'épidémiologie et de communication et des études socioéconomiques. Une activité de conseil technique a également été assurée concernant les techniques de reconnaissance et d'échantillonnage, les systèmes d'information, les politiques d'indemnisation, l'efficacité des vaccins et de la vaccination, les structures de commercialisation, la surveillance ciblée (notamment de la faune sauvage) et les obligations imposées par les normes internationales. De plus, un atelier de formation régionale sur *les données épidémiologiques et l'organisation requise pour lutter efficacement contre les maladies animales transfrontalières* a été organisé au Caire en février 2009.

D'autres ateliers régionaux ont été organisés par le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières: sur la surveillance et le dépistage de la grippe aviaire, à Amman (novembre 2008), et sur les aspects théoriques et pratiques de la biosécurité dans les élevages de volailles, à Damas (juillet 2009).

Le Centre de gestion des crises - Santé animale de la FAO a répondu à une demande d'aide d'urgence du Maroc pour circonscrire une flambée de peste des petits ruminants (PPR). Le soutien prêté par Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) et Service de la santé animale (AGAH), notamment grâce à l'expertise de la Division mixte FAO/AIEA, a aidé les pouvoirs publics marocains à endiguer la flambée de PPR et à empêcher que celle-ci ne s'étende à des pays voisins.

n) Encourager le partage des plans au sein de la région pour circonscrire rapidement les épidémies, en limitant les dommages socio-économiques au minimum;

Des études socioéconomiques ont été conduites dans plusieurs pays pilotes pour analyser les filières commerciales et les moyens d'atténuer les chocs du marché et les retombées des maladies animales sur les communautés d'agriculteurs pauvres. On s'est aussi intéressé aux plans nationaux de planification préalable dans des pays sélectionnés pour faire en sorte que les interventions de lutte contre la maladie permettent de protéger non seulement la biodiversité globale mais aussi les moyens d'existence des plus vulnérables. Un atelier régional sur *l'amélioration de la production des petits ruminants dans la région du Proche-Orient* a été organisé en Tunisie en novembre 2009.

o) Aider les pays membres à procéder à des évaluations nationales et régionales des risques liés aux maladies animales transfrontalières;

La FAO a fourni une assistance technique pour faire reconnaître le statut de zone indemne de peste bovine conformément à la procédure établie par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) ainsi que pour appuyer la lutte contre les maladies animales transfrontières et les autres zoonoses, telles que la fièvre aphteuse, la fièvre de la vallée du Rift et la brucellose. Un atelier de formation régional sur *la santé et les maladies transfrontières des camélidés* a été organisé en Tunisie en mars 2009.

Par ailleurs, une réunion technique sur les *infections à Brucella melitensis en Eurasie et au Moyen-Orient*, s'est tenue à Rome. Un autre atelier de formation, cette fois sur *l'évaluation des risques et la surveillance épidémiologique pour une lutte efficace contre les maladies animales transfrontières* a été organisé au Caire en octobre 2009.

La FAO a mis au point une approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse, qu'elle a fait connaître en organisant des ateliers dans la région – à Shiraz (Iran) en 2008 et à Istanbul (Turquie) en 2009 – pour valider des plans d'action régionaux de prophylaxie et de lutte contre cette maladie, notamment en cernant les points de contrôle critiques pour les interventions et la surveillance.

Une base de données d'information sur la maladie créée par la FAO (TADinfo) a été mise en place dans plusieurs pays de la région (Égypte, Iraq, Oman, Territoires palestiniens de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza et Yémen) pour une meilleure gestion des informations sur les maladies animales.

p) Aider les membres à préserver la santé et le capital humain et animal;

Pendant l'année, la FAO a organisé trois ateliers régionaux de renforcement des capacités: i) un atelier sur *la filière du lait, de l'étable à la table, dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord* s'est tenu à Amman en novembre 2008; ii) un atelier sur *l'identification, la traçabilité et le contrôle de la performance des animaux* a été organisé à Alep en février 2009; et iii) un atelier sur *la reconnaissance et l'épidémiologie de la fièvre de la vallée du Rift et les plans de préparation* organisé à Tunis en juillet 2009. Une séance de travail sur les modèles de prévision de la fièvre de la vallée du Rift a été organisée à Paris avec l'OIE (mai 2009).

La FAO, en collaboration avec l'OIE, a fourni une assistance pour évaluer la performance des services vétérinaires de plusieurs pays membres, et procéder à une analyse des écarts. Le personnel de la FAO a participé à plusieurs missions conduites par l'OIE dans des pays de la région ayant pour objet d'évaluer l'efficacité des services vétérinaires et de procéder à une analyse des lacunes.

6. Situations d'urgence mondiales et régionales

q) Accorder une attention particulière aux besoins en matière de renforcement des capacités;

En collaboration étroite avec l'ICARDA, des formations de courtes et longues durées portant sur l'analyse des races de rouille du blé et les pépinières-pièges, ont été dispensées à des chercheurs

de divers pays de la région (Afghanistan, Azerbaïdjan, Érythrée, Égypte, Iran, Iraq, Kazakhstan, Turquie, Yémen, Soudan et Syrie) ainsi que de pays situés en dehors de la région.

r) Maintenir une coordination étroite avec les autres institutions des Nations Unies;

Une formation complémentaire sur la gestion et l'évaluation des pépinières-pièges a été dispensée (en étroite coopération avec l'ICARDA et le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT)) à des scientifiques de divers pays: Érythrée, Égypte, Pakistan, Turquie, Yémen, Soudan, Syrie, Iran, Afghanistan et Iraq.

Le programme d'activités dans le cadre de l'initiative « Un monde, une santé », qui s'appuie sur une approche multidisciplinaire et intégrée de la prophylaxie et de la lutte contre les maladies à l'interface entre l'humain, l'animal et l'environnement, est au cœur de la stratégie en matière de santé animale récemment mise au point pour les pays du Proche-Orient. L'initiative « Un monde, une santé » renforce la collaboration avec l'OMS et l'OIE et vise à faire participer d'autres partenaires et intervenants pertinents (à savoir l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG)).

En Égypte, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le Coordonnateur du système des Nations Unies pour les grippe aviaire et humaine/Coordonnateur résident du système des Nations Unies (CSGNU/CRNU) ont procédé à une évaluation conjointe au niveau du système des Nations Unies des efforts consentis par les pouvoirs publics pour maîtriser le virus de la grippe d'origine aviaire H5N1. Le rapport rédigé a servi de base pour une révision de la stratégie nationale en vigueur axée sur la réduction des risques et sur une approche de lutte contre la maladie à long terme. En outre, des changements structurels essentiels recommandés par la mission conjointe des Nations Unies ont d'ores et déjà été opérés.

s) Renforcer les capacités en matière de lutte d'urgence contre les ravageurs des plantes et les maladies animales;

Les besoins relatifs à la modernisation des installations d'analyse des races de rouille du blé en Turquie, en Azerbaïdjan, en Égypte et au Yémen, ont été évalués et un soutien direct a été fourni aux fins de leur modernisation. L'Arabie saoudite aussi a bénéficié d'une aide pour conduire une étude sur la rouille du blé.

t) Accorder plus de poids à la mise en place de systèmes d'alerte rapide;

Un programme mondial de surveillance de la rouille des céréales, fondé sur l'expérience et le modèle de la lutte contre le criquet pèlerin, est en cours d'établissement au Siège de la FAO, à Rome, à l'appui des systèmes d'alerte rapide pour les rouilles du blé. Un coordonnateur international a été recruté par la FAO pour gérer et appuyer toutes les activités relevant de ce programme dans le cadre de l'Initiative mondiale de N. Borlaug contre la rouille du blé et du Programme mondial de la FAO sur la rouille du blé. Le système contribuera à prévenir et à gérer la rouille des tiges du blé Ug99 et d'autres rouilles du blé nuisibles aux cultures. En matière de santé animale, le Système mondial d'alerte précoce et d'intervention contre les principales maladies animales, y compris les zoonoses, qui est situé au Siège de la FAO, apporte un soutien régional grâce au système d'alerte rapide et aux analyses sur les prévisions qu'il fournit.

u) Surveiller étroitement l'impact des programmes d'intervention d'urgence.

Pour faciliter cette surveillance, plusieurs unités GPS à utiliser dans le cadre des enquêtes nationales ont été achetées et distribuées à tous les pays concernés, outre le soutien financier et technique direct fourni lors des prospections sur le terrain.

III. SYNTHÈSE DES AUTRES ACTIVITÉS CONDUITES EN 2008-2009

7. Dans le cadre des grandes priorités thématiques régionales définies par la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et ses commissions régionales, la FAO a continué de remplir ses fonctions essentielles, à savoir le suivi et l'évaluation des perspectives et tendances à long et moyen terme; la collecte, la compilation et la communication d'informations, notamment de connaissances et de statistiques; la mise au point de normes, règles et instruments internationaux; l'assistance en matière de définition de politiques et de stratégies et de prestation de conseils dans ces domaines; le soutien technique pour promouvoir le transfert de technologies et le renforcement des capacités, la sensibilisation et la communication; l'interdisciplinarité et l'innovation; et les partenariats et alliances.

8. Globalement, l'exécution du programme de terrain de la FAO dans la région pendant la période 2008-2009 a mobilisé 100,9 millions d'USD, soit 29 pour cent de plus qu'en 2006-2007. Plus de 105 projets régionaux et nationaux (exception faite des opérations d'urgence et des projets TeleFood) ont été exécutés dans la région pendant l'exercice biennal, apportant aux pays un appui dans un vaste éventail de domaines prioritaires liés à l'agriculture, la sécurité alimentaire, la pêche et la foresterie.

9. Les principales activités entreprises pendant l'exercice biennal 2008-2009 sont brièvement listées ci-dessous, selon les différents domaines d'intervention techniques de la FAO dans la région.

Ressources en terre et en eau

10. **La pénurie de ressources en terre et en eau** représente un défi formidable pour l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région du Proche-Orient. En 2008-2009, la FAO s'est encore employée à aider les pays à développer et gérer leurs ressources en terre et en eau aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire. La FAO s'est également attachée à accroître la productivité agricole, en promouvant le développement durable et la gestion améliorée des ressources en terre et en eau. Par conséquent, plus de 30 projets régionaux et nationaux ont été exécutés dans la région pendant la période 2008-2009. Les principaux résultats obtenus dans ce domaine pendant l'exercice biennal ont été les suivants:

- le renforcement des capacités relatives à la gestion de la modernisation de l'irrigation;
- l'appui au renforcement des capacités de gestion des ressources en eau pour une intensification de la productivité et une diversification des systèmes de production agricole améliorées. Une assistance technique spécialisée et des conseils en matière d'élaboration des politiques ont été dispensés à l'Égypte, au Liban, au Maroc, à l'Arabie saoudite et à la Cisjordanie et la Bande de Gaza;
- une assistance technique a été fournie pour renforcer la capacité des pays de formuler et mettre en œuvre des stratégies permettant d'atténuer les effets de la sécheresse et de s'y préparer. L'assistance a comporté: un appui au renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la sécheresse en Syrie; le lancement d'un plan d'atténuation des effets de la sécheresse en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza; et la promotion de l'inclusion de mesures relatives à la sécheresse dans le cadre de plusieurs projets en cours d'exécution dans la région. Un *manuel de directives pour l'atténuation des effets de la sécheresse et la planification préalable* a été produit par le Bureau régional pour le Proche-Orient (RNE) et largement distribué dans la région;

- la conduite d'activités de conseil sur l'élaboration des politiques et d'actions de sensibilisation concernant le changement climatique et le futur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Proche-Orient;
- dans le cadre des interventions de relèvement et de redressement en Iraq, la FAO a remis sur pied plusieurs projets d'irrigation et de drainage et rénové plusieurs stations de pompage de grande capacité utilisées pour l'irrigation et le drainage dans tout le pays. Par ailleurs, la FAO participe activement à l'élaboration d'un cadre d'assistance intégré pour l'Iraq dans le domaine des ressources en eau;
- la FAO a aidé l'Algérie et la Tunisie à définir les composantes des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial afin de rassembler les éléments conduisant à leur reconnaissance nationale et mondiale. Les volets de ce projet renvoient à la conservation dynamique et la gestion durable des systèmes du patrimoine agricole ainsi que de la biodiversité, des systèmes de connaissances et des cultures qui leur sont associés;
- la FAO a également apporté son appui à l'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides, en tant qu'outil facilitant la création d'une base de données pour un système de gestion des terres exact et objectif. La Tunisie a bénéficié d'actions de formation sur ce système d'évaluation et, à l'avenir, elle sera la plateforme où s'articuleront bientôt les actions de formation destinées aux autres pays de la région;
- la rédaction et la diffusion de plus de 15 publications techniques et directives liées à la gestion de la terre et de l'eau.

Production végétale et protection des plantes

11. En réponse aux demandes des membres, la FAO a apporté son soutien aux efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre la Convention de Rotterdam. Les pays membres ont bénéficié d'actions de renforcement des capacités concernant la protection intégrée et les normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) ainsi que l'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP). L'Arabie saoudite a reçu une aide pour évaluer l'utilisation des pesticides en agriculture et des écoles d'agriculture de terrain sur la protection intégrée ont été créées en Syrie, en Jordanie, au Liban, en Égypte, dans les Territoires palestiniens et en Iran, et développées en Afrique du Nord. La FAO a aussi contribué à la diffusion d'une vaste gamme de guides et autre matériel liés aux spécifications applicables aux pesticides, à la gestion des pesticides et à la protection intégrée ainsi qu'à leur rôle dans la promotion de la qualité des cultures dans la région.

12. Un appui en matière de techniques de multiplication rapide des semences a été fourni à l'Égypte, l'Iraq, Oman et le Yémen. L'Iraq a aussi bénéficié d'une assistance pour l'élaboration de sa politique semencière nationale, qui est considérée comme un jalon de la croissance agricole du pays dans la mesure où elle jette les bases du développement d'une authentique industrie semencière.

13. La FAO a apporté son appui à l'échange d'informations et de connaissances sur les politiques et les techniques de lutte phytosanitaire dans la région du Maghreb, qui a couvert notamment les mesures visant à renforcer la surveillance des palmiers pour les maladies fongiques du Bayoud dans les pays actuellement indemnes de la maladie, en tirant parti de l'expérience des pays touchés. L'un des résultats a été que les pays membres ont été sensibilisés à la question du charançon rouge des palmiers et aux mesures permettant de combattre ce ravageur au moyen de procédures telles que la surveillance et les contrôles aux frontières ainsi que les restrictions d'importation et d'exportation applicables aux dattes et aux espèces de palmiers. Des actions similaires sont entreprises pour lutter contre les nouvelles maladies s'attaquant aux tomates.

14. L'agriculture de conservation a été introduite en Égypte en tant que système de production susceptible de résoudre le problème de la paille de riz. La solution a consisté à laisser la paille résiduaire dans les champs et à adopter la technologie du non-travail du sol qui s'est avérée extrêmement efficace.

Maladies animales transfrontalières

15. Compte tenu de l'importance de la question de la grippe aviaire hautement pathogène en Égypte, l'unité du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) de la FAO en Égypte a concentré son attention en 2008-2009 sur l'appui apporté à ce pays, en assurant un service de conseil technique et de renforcement des capacités. Les principaux résultats de l'unité en Égypte pendant la période 2008-2009 sont les suivants:

1. meilleures **détection et réaction** face aux épidémies de grippe aviaire hautement pathogène chez la volaille, avec un taux de dépistage de la maladie en progression croissante, passé de 6 pour cent à 18 pour cent, et des taux de dépistage positif de la surveillance passive grimpant de 25 pour cent à 43 pour cent;
2. une amélioration de la **biosécurité dans les exploitations** et des pratiques d'hygiène;
3. l'établissement d'un système **de surveillance épidémiologique**;
4. la promotion **de la concertation sur les politiques et du partage de l'information et des connaissances**;
5. une meilleure **coordination** entre les services vétérinaires centraux et locaux;
6. des **capacités institutionnelles** renforcées, accélérant la confirmation du diagnostic relatif à la grippe aviaire A/H5N1 et la notification des foyers et épidémies;
7. l'établissement d'un **réseau de laboratoires** efficace. Les données des laboratoires et le matériel génétique partagés en temps voulu avec tous les partenaires nationaux et internationaux pertinents et publiés sur GeneBank.

16. Évaluation et recommandations relatives aux mesures prises par le Gouvernement égyptien pour parer à la grippe aviaire H5N1 (FAO, OMS, UNICEF et CSGNU/CRNU). Le rapport rédigé a servi de base pour une révision de la stratégie nationale en vigueur axée sur la réduction des risques et sur une approche de lutte contre la maladie à long terme.

17. Une aide d'urgence spécifique pour les maladies animales a été fournie au titre du PCT à l'Égypte (fièvre aphteuse; financement de l'Union européenne) et au Maroc (PPR).

Lutte contre le criquet pèlerin

18. En 2008-2009, les invasions de criquets pèlerins dans la région du Proche-Orient ont suscité des réactions rapides, grâce à la Commission de lutte contre le criquet pèlerin et EMPRES (Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes). Ces réactions rapides ont contribué à atténuer les effets des invasions de criquets.

19. La Commission de lutte contre le criquet pèlerin et EMPRES ont aidé les pays membres à conduire des enquêtes et des opérations de contrôle, renforcer les capacités et diffuser l'information utile. Une attention spéciale a été accordée aux pays de la ligne de front (Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Oman, Arabie saoudite, Soudan, Yémen et nord de la Somalie) où une assistance technique et des informations ont été fournies pour la formulation de plans d'action régionaux et nationaux, la mise en place de systèmes d'alerte rapide et la conduite d'enquêtes pertinentes. Une formation approfondie et spécialisée sur les enquêtes et les opérations de contrôle a été dispensée à la fois aux pays de la ligne de front et aux autres.

20. La Commission de lutte contre le criquet pèlerin a appuyé la réalisation d'enquêtes frontalières conjointes entre pays voisins et encouragé l'échange de connaissances pour améliorer les compétences et permettre la surveillance de zones inaccessibles. Les enquêtes frontalières conjointes entre l'Arabie saoudite et le Yémen et entre l'Égypte et le Soudan en sont un exemple.

21. La Commission a aussi aidé les pays membres à entreprendre des activités de recherche en vue d'améliorer les capacités de lutte contre le criquet pèlerin. Un grand nombre de publications ont été préparées et distribuées par la Commission à tous les pays membres.

Pêches

22. La FAO aide les États membres à mettre sur pied une coopération régionale qui les aidera à acquérir les capacités scientifiques et institutionnelles indispensables à l'application du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable. L'appui de la FAO a plus particulièrement consisté à aider la Commission régionale des pêches (Bahreïn, République islamique d'Iran, Iraq, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis) à exécuter ses plans de travail biennaux dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

23. Dans la zone de la mer Rouge et du golfe d'Aden, la FAO a organisé des consultations avec les États côtiers en vue de l'établissement d'un mécanisme régional de gestion des pêches, chargé de créer ensuite une organisation régionale de gestion des pêches couvrant la zone. De plus, la FAO a aidé les pays membres à s'allier pour traiter les questions et priorités communes par le biais d'initiatives régionales telles que: *Adaptation au changement climatique: l'approche écosystémique de la pêche et de l'aquaculture dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*, et *Commerce des produits halieutiques et pêche illicite, non déclarée et non réglementée au Proche-Orient et en Afrique du Nord: Incidences des systèmes de certification et de traçabilité pour la région*.

24. La dimension régionale a bénéficié d'une attention particulière dans la zone méditerranéenne, principalement avec la formulation et l'exécution d'un réseau de projets régionaux appuyant le développement de la pêche durable et mobilisant jusqu'à 18 pays côtiers, y compris les membres du Proche-Orient situés dans le sud du bassin méditerranéen. En conséquence, certains pays – en particulier, le Maroc et la Tunisie – ont vu leurs capacités s'améliorer. La coopération régionale a également été renforcée dans le domaine de la gestion des stocks halieutiques et de la protection et la conservation des ressources halieutiques aquatiques marines (par exemple, avec les projets COPEMED, ARTFIMED et MEDSUDMED). Le Maroc a bénéficié d'un soutien supplémentaire pour l'élaboration du mandat d'une étude sur la modernisation de sa flotte de pêche tandis que la Tunisie a reçu une assistance pour acquérir du matériel de réfrigération frigorifique destiné à neuf ports de pêche, avec la mise en place d'un système d'entretien adéquat.

Nutrition et protection des consommateurs

25. La FAO a continué de fournir aux États membres une assistance technique afin de leur permettre de participer activement au *Codex Alimentarius* et de mettre en application les recommandations, directives et normes apparentées. À cet effet, la FAO a apporté son soutien au Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient et organisé des ateliers de renforcement des capacités dans le secteur du Codex. Il n'est pas surprenant, donc, que les projets d'assistance technique dans la région soient centrés sur le renforcement des capacités institutionnelles du Maroc et de la Tunisie en matière de sécurité sanitaire des aliments avec, en particulier, l'introduction de l'étiquetage de contrôle qualité lié à l'origine. La Tunisie a aussi reçu une aide, par le biais d'un autre projet d'assistance technique, visant l'élaboration d'une stratégie de promotion de la qualité et de commercialisation des produits agricoles. Au Liban, un projet de coopération FAO/gouvernement contribue à améliorer la qualité, la production et la commercialisation des produits agricoles du pays, en centrant une grande partie des efforts sur le renforcement des capacités du personnel et des producteurs nationaux en matière de sécurité sanitaire et contrôle qualité de la production et des produits agricoles. Un autre aspect de ce projet concerne la modernisation du système d'inspection alimentaire du pays.

26. L'assistance fournie aux membres dans le domaine de la nutrition s'est poursuivie avec la rédaction de directives sur les régimes alimentaires. Suite aux travaux conjoints de la FAO et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en la matière, qui ont débouché sur la publication en 2007 de directives régionales sur les régimes alimentaires, le FAO/RNE a aidé le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), c'est-à-dire l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis et le Sultanat d'Oman à acquérir les capacités requises pour accélérer le processus d'élaboration de directives nationales sur les régimes alimentaires. Un projet d'assistance technique a, par ailleurs, aidé l'Égypte à mettre sur pied un système d'information et de cartographie sur la sécurité alimentaire, qui donne au personnel national la capacité de réaliser des évaluations rapides de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

Foresterie

27. La FAO a apporté son soutien aux pays membres, par le biais de projets de terrain et réunions sur des questions telles que: les politiques forestières, la gestion durable des forêts, les programmes forestiers nationaux, les réserves de vie sauvage, les incendies de forêt, la bioénergie et le changement climatique.

28. La FAO a préparé une série de directives relatives à l'élaboration des politiques forestières, consacrée aux politiques, lois et institutions forestières. La FAO a aussi apporté son appui, par le biais du programme d'assistance technique, à la mise en œuvre d'une politique forestière nationale en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Syrie. En outre, la FAO a épaulé l'établissement d'un système de contrôle sanitaire des forêts au Maroc et la mise au point d'outils et de mécanismes promouvant les investissements privés dans la foresterie ainsi que la cogestion des forêts et des parcours en Tunisie. Elle a aussi fourni une assistance à cinq pays (Jordanie, Maroc, Soudan, Tunisie et Yémen), visant à renforcer les capacités et à encourager la participation accrue des parties prenantes à la planification et à l'exécution des programmes forestiers nationaux de ces pays.

29. Étant donné que la région du Proche-Orient est particulièrement exposée aux risques du changement climatique, la FAO, en collaboration avec l'université d'Alexandrie en Égypte, a entrepris une étude sur les forêts et le changement climatique dans la région, dont l'examen par la Commission des forêts pour le Proche-Orient a été planifié pendant la Semaine Proche-Orient des forêts, à Hammamet, en Tunisie en avril 2010.

30. Soucieuse de renforcer les capacités nationales et de promouvoir la collaboration et le partage de l'information et des connaissances dans la région, la FAO a organisé pendant la période 2008-2009 plusieurs ateliers régionaux sur les thèmes suivants: forêts et gestion des incendies, gestion de la faune et de la flore sauvages et des réserves, plantations destinées à la production de bioénergie (oléagineux), les forêts et l'eau.

31. En ce qui concerne la gestion des ressources, la FAO s'est attelée avec un groupe d'experts de la région et les organisations régionales partenaires à l'élaboration d'une série de directives régionales relatives aux *meilleures pratiques de foresterie dans les zones arides et semi-arides*. L'équipe spéciale Proche-Orient de la Commission des forêts a recommandé que le groupe d'experts soit transformé en un réseau régional sur la foresterie dans les zones arides, susceptible de jouer dans le futur un rôle consultatif actif pour l'application et le suivi de ces directives.

32. En collaboration avec la Commission des Nations Unies chargée de la lutte contre la désertification et le Secrétariat du Partenariat pour la montagne, la FAO prépare une publication (prévue en 2010) consacrée à la gestion durable des écosystèmes montagneux arides et semi-arides.

33. À sa dernière réunion, l'équipe spéciale Proche-Orient de la Commission des forêts a reconnu que le programme de terrain dans la région arrivait au bout de ses réserves. Elle a donc fortement recommandé d'étudier les possibilités de mobiliser davantage de ressources régionales, y compris par le biais de projets financés au titre de fonds fiduciaires unilatéraux, tels que ceux qui sont actuellement exécutés au Maroc et en Tunisie.

Systèmes d'information sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

34. Une assistance a été fournie à 13 pays membres pour renforcer leurs capacités relatives aux systèmes statistiques agricoles mesurant les données sur la sécurité alimentaire et les prix et à l'utilisation d'outils tels que CountrySTAT et diverses méthodologies modernes de recensement agricole. Une assistance technique plus spécialisée sur la mise à jour de ces systèmes a été dispensée en Égypte, en Iran et au Liban. L'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) a reçu un soutien pour compiler et développer un système complet de métadonnées et un système CountrySTAT assorti d'une application régionale.

35. La FAO a aidé les pays à renforcer leurs capacités nationales aux fins d'une gestion de l'information et d'un échange des connaissances performants dans le secteur du développement rural et agricole. Dans le contexte du Réseau de communication pour le développement agricole et rural, un appui a été fourni à l'Égypte, la Jordanie, Oman et la Syrie. La FAO a aussi apporté son soutien à la région en vue de l'établissement du Réseau de connaissances et d'information agricoles rurales du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Celui-ci propose un portail de connaissances et d'information régionales et 17 portails nationaux, qui font office de plateformes d'échange des connaissances et de collaboration pour un travail en réseau régional plus efficace. De plus, une assistance a été fournie en vue de renforcer les capacités relatives à la gestion de l'information et des connaissances au sein des institutions de recherche agricole nationales de la région. Cette action a été conduite en collaboration avec l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA), le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et le Centre international de recherche agricole dans les régions arides (ICARDA). La FAO a aussi contribué à promouvoir, à l'échelon régional, les programmes et initiatives de portée mondiale en cours d'exécution, visant à faciliter l'accès à l'information scientifique agricole, encourager les partenariats et la collaboration quotidienne avec les principales institutions régionales et renforcer les capacités nationales.

Politiques alimentaires et agricoles

36. L'assistance et le renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques représentent un domaine important dans lequel la FAO continue à concentrer les activités qu'elle conduit dans la région du Proche-Orient. En 2008-2009, l'assistance technique a privilégié les principales questions prioritaires dans la région, notamment la formulation de stratégies pour l'alimentation et le développement agricole durable, la gestion des ressources en eau et le commerce.

37. Pendant la période 2008-2009, la FAO a aidé l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Soudan et le Yémen à formuler leur stratégie à long terme pour l'alimentation et le développement agricole (à l'horizon 2030 pour la plupart). L'Égypte et le Maroc ont reçu une assistance pour formuler un plan d'action à moyen terme visant la mise en œuvre de leur stratégie de développement agricole. La République arabe syrienne et la République islamique d'Iran ont également bénéficié d'un soutien pour la formulation d'un cadre national des priorités à moyen terme et l'Iraq a été épaulé pour élaborer une stratégie à moyen terme sur trois ans, relative à l'assistance de la FAO: *De*

l'urgence au développement. De plus, un appui a été fourni au Secrétariat de l'Union du Maghreb arabe aux fins de la conception d'une stratégie de développement agricole et rural dans la région du Maghreb.

38. Dans le cadre de son Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires, la FAO a fourni des conseils en matière de politiques et apporté un soutien technique et financier à plusieurs pays de la région pour les aider à faire front à la hausse des prix des produits alimentaires de 2008. Dans le cadre de ce soutien, la FAO a évalué l'ampleur des augmentations des prix des aliments et leur incidence sur la sécurité alimentaire et proposé des mesures à court et moyen termes pour surmonter la crise des prix des denrées alimentaires. La FAO a également aidé les agriculteurs en Mauritanie et au Yémen, en leur donnant accès aux semences et engrais essentiels. Soucieuse de s'attaquer au problème sur le long terme, la FAO, en collaboration avec la Banque mondiale et le FIDA, a préparé une étude régionale qui présente les grandes lignes des principales stratégies à mettre en œuvre si l'on veut atténuer la vulnérabilité de la région face aux hausses des prix.

39. La FAO a aidé l'Égypte à renforcer ses capacités nationales en matière de génération, analyse et utilisation de l'information relative à la sécurité alimentaire; une assistance spécifique a été fournie pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté.

40. La FAO a continué d'aider le Réseau régional pour les politiques agricoles du Proche-Orient et d'Afrique du Nord à échanger l'information et renforcer les capacités nationales dans le domaine des politiques liées à l'agriculture et la sécurité alimentaire. Une assistance a été fournie, tant aux pays de la région non membres de l'OMC, concernant le volet agricole des travaux de préparation à l'adhésion à l'OMC, qu'aux pays d'Afrique du Nord négociant des accords d'association bilatérale avec l'Union européenne.

41. Un appui à la formulation et la mise en œuvre des politiques liées au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a été fourni à l'Égypte, l'Iran, l'Iraq, la Jordanie, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Dans le cadre de l'exécution de deux programmes conjoints Nations Unies-FAO, la FAO a fourni une assistance au Maroc, concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, et à la Tunisie pour les politiques visant à faire reculer le chômage des jeunes.

42. Des services de conseil en matière de politiques ont été assurés dans plusieurs pays de la région, en particulier sur les questions prioritaires de l'eau et du commerce. À titre d'exemple, on peut citer: la production du kat et les mesures d'économie d'eau au Yémen; les options de culture de fourrage dans la zone d'Al-Batinah dans le Sultanat d'Oman; et un programme national de sécurité alimentaire en Syrie. Dans le cadre d'un programme intégré des Nations Unies (90 millions d'USD) en Iraq, la FAO apporte son appui pour promouvoir le développement du secteur privé et la modernisation du secteur public. Une analyse de situation comparative examinant l'impact des supermarchés sur les petites et moyennes exploitations agricoles a été entreprise au Maroc et en Tunisie. Elle a débouché (en 2009) sur l'introduction des concepts de filière dans une proposition de programme conjoint Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)-Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)-FAO.

Opérations d'urgence et activités de relèvement

43. La FAO a continué de soutenir les efforts déployés par les pays pour prévenir, atténuer, anticiper et surmonter les situations d'urgence alimentaires et agricoles. Des programmes d'urgence et de redressement sont conduits par la FAO en Iraq, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza et au Yémen. De plus, plusieurs programmes de lutte contre les maladies animales et ravageurs des plantes transfrontaliers régionaux ont été exécutés. Enfin, la FAO a réagi face à l'ampleur et la complexité des catastrophes ayant frappé la région du Proche-

Orient, en fournissant un appui technique pour rétablir les moyens d'existence fondés sur l'agriculture et en assurant l'approvisionnement en semences et en outils.

44. En 2008-2009, la FAO a eu un portefeuille de 18 opérations d'urgence en cours d'exécution en Iraq, mobilisant une somme totale de plus de 30 millions d'USD. L'accent a été mis sur la promotion de la création d'emplois par le biais du développement des industries et des microentreprises artisanales, telles que la fabrication de produits laitiers et l'apiculture, sur le rétablissement de la sécurité sanitaire des aliments et des capacités de transformation des produits alimentaires, sur le redressement de l'aquaculture et de l'industrie de la pêche commerciale, sur la relance de l'industrie semencière et du secteur du palmier dattier et sur le renforcement des capacités des services vétérinaires pour lutter contre les maladies.

45. En 2009, la FAO a aidé le gouvernement irakien à formuler une stratégie de programmation conjointe pour la valorisation des zones marécageuses en Iraq. Le programme vise à aider les habitants des zones marécageuses et à promouvoir la production agricole et diverses activités post-production dans ces zones, en particulier la pêche, l'horticulture, l'élevage, les agro-industries, les applications des systèmes d'information géographique et la sécurité sanitaire des aliments.

46. En Cisjordanie et à Gaza, la FAO a consacré du temps et de l'énergie au redressement et à la relance du secteur agricole et a exécuté des projets multidisciplinaires évalués à quelque 14 millions d'USD, financés par les gouvernements d'Autriche, de Belgique, du Canada, d'Italie, du Japon, de Norvège, d'Espagne et de Suède et l'organisation caritative du Qatar. Plus de 12 500 ménages, soit 80 000 personnes, ont directement bénéficié des projets de la FAO, qui donnent la priorité aux ménages dirigés par une femme et aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs les plus vulnérables. Les projets performants ont notamment consisté à: aider les femmes à créer des jardins familiaux et des unités de production animale; améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau, en installant des unités de traitement des eaux usées et récupérées et des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte dans les jardins familiaux et les exploitations; fournir une formation sur les normes internationales en matière de bonnes pratiques agricoles; former les femmes à la transformation et au conditionnement des produits alimentaires; travailler avec la jeune génération dans les écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes où l'on enseigne l'agriculture et les aptitudes indispensables à la vie; renforcer la capacité de faire face aux épidémies de grippe aviaire; et construire des centres pour l'alimentation animale.

47. La FAO a joué un rôle important dans le relèvement rapide du secteur agricole au Liban, en fournissant aux communautés agricoles rurales une assistance technique et financière bien nécessaire. En 2008-2009, cinq opérations d'urgence, représentant une valeur de 8,4 millions d'USD, ont été conduites dans le pays. La FAO a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle et économique des familles rurales à faibles revenus, en favorisant l'accroissement des rendements des cultures et de la production animale. L'assistance fournie comportait aussi l'introduction de nouvelles technologies agricoles permettant d'accroître la production de légumes, fromage, yaourt et lait.

48. Suite à la deuxième sécheresse consécutive pendant la période 2008-2009 en Syrie, qui a eu des incidences graves sur la production animale et végétale, la FAO a dirigé une mission d'évaluation conjointe des Nations Unies et soutenu les efforts déployés par le gouvernement pour relancer la production alimentaire et protéger les moyens d'existence agricoles. Des projets représentant une valeur de 1,8 million d'USD en 2008, et 3,5 millions d'USD environ en 2009, ont été exécutés dans le pays.

49. Au Yémen, la FAO conduit dans le cadre du plan d'aide humanitaire du FNUAP trois opérations d'urgence, représentant un montant total de 11,8 millions d'USD, pour répondre aux besoins immédiats du secteur agricole. Ces opérations ont pour objectif de fournir les intrants

agricoles indispensables dans l'immédiat aux familles les plus durement frappées. De plus, la FAO mène un programme de lutte contre la grippe aviaire (0,4 million d'USD) et un programme de distribution de semences conçu pour surmonter les dommages provoqués par les inondations qui, en 2008, ont dévasté une partie du pays (0,5 million d'USD). Elle exécute aussi un projet qui vise à favoriser la possession d'animaux d'élevage par les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Plus récemment, la FAO a participé activement à la préparation du plan d'aide humanitaire 2010.

Tableau 1: La sous-alimentation dans la région du Proche-Orient (1990-1992 à 2004-2006)

Pays	Population totale (en millions)				Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)				Proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale (en %)			
	1990-92	1995-97	2000-02	2004-06	1990-92	1995-97	2000-02	2004-06	1990-92	1995-97	2000-02	2004-06
Algérie	25,9	28,7	31,0	33,4	ns	1,5	1,4	ns	—	5	5	—
Azerbaïdjan	7,3	7,9	8,2	8,5	2,0	2,2	0,9	ns	27	27	11	-
Chypre	0,7	0,7	0,8	0,8	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Djibouti	0,6	0,6	0,7	0,8	0,3	0,3	0,3	0,2	60	50	40	28
Égypte	59,1	65,1	71,5	78,6	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Iran	58,0	63,2	67,7	71,6	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Jordanie	3,5	4,4	5,0	5,8	ns	0,2	ns	0,1	—	5	5	—
Kazakhstan	2,1	1,8	2,3	2,8	0,4	0,1	0,1	0,1	20	5	6	5
Koweït	4,4	4,7	5,0	5,3	0,8	0,6	0,9	0,6	17	13	17	10
Kirghizistan	3,1	3,6	3,8	4,1	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Liban	4,5	4,9	5,5	6,0	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Libye	0,4	0,4	0,4	0,4	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Malte	2,0	2,3	2,7	3,1	0,2	0,2	0,2	0,2	12	9	8	7
Mauritanie	25,3	27,3	29,2	30,9	1,5	1,6	1,6	ns	6	6	6	—
Maroc	118,8	133,8	151,7	169,5	29,6	26,9	36,1	43,4	25	20	24	26
Pakistan	16,7	18,7	21,4	24,1	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Arabie saoudite	27,8	31,7	35,7	39,6	10,8	9,3	9,9	8,8	39	29	28	22
Soudan	13,1	15,0	17,0	19,8	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Syrie	5,4	5,9	6,2	6,6	1,8	2,4	2,9	2,0	3	42	46	30
Tadjikistan	8,4	9,1	9,5	10,0	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Tunisie	57,1	62,3	67,4	72,1	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Turquie	3,8	4,3	4,6	4,9	0,3	0,4	0,4	0,3	9	9	9	6
Turkménistan	2,0	2,6	3,4	4,2	ns	ns	ns	ns	—	—	—	—
Émirats arabes unis	12,9	16,1	18,7	21,6	3,8	5,0	5,7	6,7	30	31	31	31
Ouzbékistan	501,3	562,0	623,5	687,3	69,9	76,6	88,3	92,9	14	14	14	14
Yémen	25,9	28,7	31,0	33,4	ns	1,5	1,4	ns	—	5	5	—
Total Proche-Orient	7,3	7,9	8,2	8,5	2,0	2,2	0,9	ns	27	27	11	-

Source: Rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde - FAO 2010

* La période la plus récente visée par le rapport se réfère aux estimations de 2005-2007 et les données de référence à 1990-1992. Pour les pays qui n'existaient pas pendant la période de référence, la proportion de personnes sous-alimentées en 1990-1992 repose sur celle de 1993-1995 et le nombre de personnes sous-alimentées est calculé à partir de la population en 1990-1992.

* Bahreïn, Oman et le Qatar, pour lesquels les données sont insuffisantes, ne sont pas inclus dans la liste des pays figurant dans ce tableau.

* Bien que ces pays ne soient pas listés séparément, des estimations provisoires pour l'Afghanistan, l'Iraq et la Somalie ont été incorporées dans le total régional.

Explications

— Proportion de personnes sous-alimentées inférieure à 5 pour cent

0,0 Zéro ou moins de la moitié de l'unité employée

ns non significatif au plan statistique

na non applicable

Sources:

Population totale: Perspectives de la population mondiale, révision 2008 – Nations Unies